

La feuille de Charmes



Edito

L'automne nous fait signe et l'arrière-saison est déjà bien présente avec son lot de couleurs et de fraîcheur matinale.

Depuis septembre, le Conseil Municipal a repris le chemin des commissions et des réunions en tous genres.

Concernant notre commune, vous avez pu constater que la réflexion menée avec les riverains sur la sécurité piétonne dans la partie basse de la rue du Progrès a été constructive, puisqu'une partie de la signalisation est installée. Aussi, nous nous devons de respecter le travail accompli.

L'éclairage public sera lui aussi modifié, pour permettre d'apporter un confort supplémentaire aux usagers.

Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore vu, une modification de priorité a été installée au carrefour de la rue du Pâquis et de la rue Bellevue. Un STOP a été placé à cet endroit. Je vous invite à le respecter lorsque vous descendrez de St Fiacre.

La réflexion sur l'aménagement et le stationnement est lancée, ne soyez pas surpris si les agents du bureau d'étude SEBA prennent des photos ou des mesures pour mener à bien cette mission. Une première réunion publique vous sera proposée prochainement.

Lors de l'étude sur le « stationnement et l'aménagement » des rues du village, nous avons identifié plusieurs véhicules qui n'étaient pas en règle pour stationner sur la voie publique. Pour rappel, tout véhicule stationnant sur la voie publique doit être assuré et avoir un contrôle technique à jour. Nous allons bientôt faire le point avec la Gendarmerie de Toul qui prévoit une intervention. Pensez à vous mettre en règle si nécessaire.

Pour la construction des logements rue du Progrès, le 12 octobre a eu lieu une première réunion avec les entreprises retenues. Le gros œuvre devrait pouvoir commencer prochainement.

Pour votre information, notre commune sera recensée à partir de mi-février. C'est Mme Fleurot qui passera vous voir et vous remettra les documents à remplir. Sachez qu'il sera aussi possible de le faire par voie dématérialisée. Je vous informe que le recensement est obligatoire.

Concernant, l'intercommunalité, lors du conseil communautaire de septembre plusieurs décisions ont été actées. Des prises de compétence vont maintenant être travaillées au sein des délégations :

- la compétence mobilité
- la compétence numérique
- la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Charmes-la-Côte sera représentée dans chacune de ces commissions, et nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de ces prises de compétences.

Il me reste à vous donner rendez-vous pour la cérémonie du 11 novembre et vous souhaiter un bel automne.

Dans ce numéro :

Edito	1
Opération Brioches de l'amitié	2
Etat civil	2
Nouveaux habitants	2
Bacs non conformes à la collecte des OM	2
Echos de la commission environnement	2
Petits aménagements	3
Bibliothèque municipale	3
Commémoration du 11 novembre	3
Activités du Foyer Rural	4

Opération brioches de l'amitié

Cette année encore, vous avez été fidèles à ce rendez-vous et nous vous en remercions. 72 brioches ont été vendues. La recette sera reversée à l'AEIM.

Etat Civil

Mariage : Mme Cécile PORTE et M. Joël MANDRON domiciliés à Ecrouves se sont mariés le 9 septembre 2017. *Tous nos vœux de bonheur.*



Nouveaux habitants

Bienvenue à Mme MERLE Valérie et M. TOSI Pierre domiciliés au 7 allée des Sources

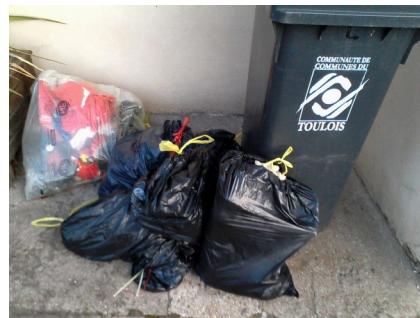
Bienvenue à Mme et M. SOUVAY Francis domiciliés au 28 rue du Progrès

Bienvenue à M. OLIVIER Francis et sa compagne domiciliés au 8 rue du Han

Bienvenue à Mme Marie-Odile MARGERIN et M. Jean-Marie PORTE domiciliés au 7 rue du Progrès

Bacs non-conformes à la collecte des ordures ménagères

La Communauté de Communes des Terres Toulaises a voté un nouveau règlement de collecte des déchets. Celui-ci prend des dispositions en cas de bacs de collecte non conforme (bacs débordants, trop lourds, sacs à côté...). Avec la tarification incitative des déchets, certains usagers ont une fâcheuse tendance à tasser leurs déchets ou à empiler des sacs au-dessus de leur bac. Une opération d'information sur les bacs d'ordures ménagères concernés au moyen d'un adhésif sera menée. Les bacs non conformes se verront coller un autocollant sur le couvercle qui précèdera le défaut.



Dans le cas des bacs trop lourds, la collecte n'aura pas lieu et il appartiendra à l'utilisateur de recontacter la **CC2T** ou de modifier le volume.

Quant aux bacs débordants, ils seront collectés durant la période d'information puis l'utilisateur se verra appliquer une double levée, à dater du 1er janvier 2018.

Echos de la Commission Environnement Ordures Ménagères

Le règlement des déchetteries de Toul et de Fontenoy sur Moselle a été harmonisé suite à la fusion des 2 communautés de communes du Toulais et d'Hazelle-en-Haye. Il sera mis en application à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les cartes d'accès de l'ensemble des

usagers seront renouvelées, pour permettre l'accès électronique (barrières) aux sites au cours du dernier trimestre 2017 par la Communauté de Communes des Terres Toulaises. L'accès aux deux sites se fera grâce à la carte dès le début janvier 2018.

Des points de compostage collectif sont mis en place depuis quelques temps par la Communauté de Communes des Terres Toulaises. La commune de Charmes-la-Côte s'est portée volontaire pour implanter ce compostage partagé sur le terrain de sport du village. Accessible à tous, ce lieu à but éducatif pour les jeunes comme pour les moins jeunes est destiné à réduire significativement la production des déchets. Vous pourrez y apporter vos bio-déchets et les déposer dans l'un des 3 bacs mis à disposition et recueillir de nombreux conseils pour bien pratiquer le compostage.

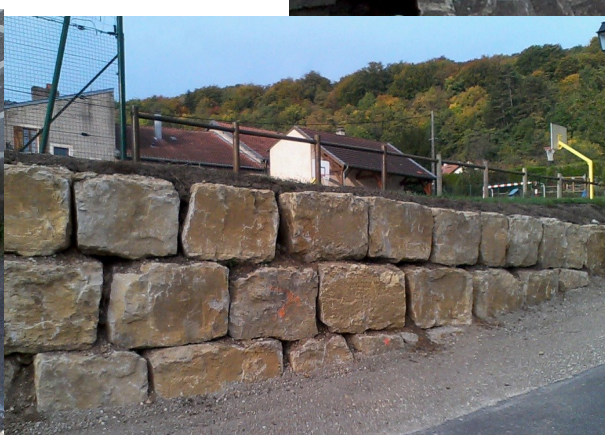


Petits aménagements...

- Une zone limitée à 30km/h et un passage piéton ont été matérialisés afin de sécuriser le cheminement piéton en bas de la rue du Progrès.

La mise en place d'un passage piéton dans le virage à la hauteur de l'abribus n'est pas autorisé par les services du Conseil Départemental. Ce secteur n'étant pas dans la limite de l'agglomération, il n'est pas sous la responsabilité de la police du Maire. Nous demandons à tous la plus grande prudence à l'approche de cette zone, notamment aux horaires des départs et des arrivées des bus.

- L'enrochement pour sécuriser le virage et le terrain de sport a été finalisé en aout.
- Une fontaine en fonte a été installée pour embellir la source en haut de la rue des jardinets.
- Merci aux habitants qui sont à l'initiative des dons de légumes déposés devant la salle du Foyer Rural.



Bibliothèque municipale

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueilleront de nouveau à partir du 7 novembre avec de nouveaux horaires:

- Mardi: 17h15 à 19h00
- Mercredi: 17h00 à 18h00
- Vendredi: 17h15 à 18h30

Il n'y aura plus de permanence les samedis matin. Quelques ouvertures ponctuelles seront proposées pendant les vacances scolaires.

Le fond de livres sera entièrement renouvelé pour l'ouverture.

Commémoration du 11 novembre

Pour la commémoration du 11 novembre 2017, un dépôt de gerbe aura lieu à 10h00 au monument aux morts de Charmes-la-Côte.

Une messe sera célébrée à 10h30 à l'église de Mont-le-Vignoble, suivie de la cérémonie au monument à 11h30.

Dans le cadre du centenaire de l'armistice en 2018, une structure de 10 associations patriotiques, artistiques et culturelles, sous l'égide de la ville de Toul a été constituée. Ces associations organiseront plusieurs moments forts au cours de l'année 2018. L'association FNACA de Toul fait appel au prêt pour exposer des drapeaux, vestiges et autres éléments de guerre des années 1914-1918. Une convention de prêt sera établie avec chaque prêteur. Les objets prêtés seront sécurisés pendant le temps dévolu à la manifestation avec un constat en amont et au retour. Contact auprès de M. Pierre GUILLAUME : 03.83.43.18.89 / 06.27.26.33.66 Courriel: pierreguillaume@cegetel.net

Activités du Foyer Rural

Vous connaissez la place importante qu'occupe le Foyer Rural dans la vie du village. L'Assemblée Générale vient d'avoir lieu et force est de constater que malheureusement, peu de personnes s'intéressent à ce rendez-vous pourtant indispensable. Nous devons saluer l'investissement constant de sa présidente et de quelques membres bénévoles comme elle. Leur tâche est parfois insurmontable. Pourtant chaque carpinien et carpinienne est content de participer aux différentes activités (sportives, culturelles ou festives).

Un Foyer Rural n'est pas uniquement un organisateur d'activités, de manifestations, mais avant tout la courroie de transmission des grands objectifs de l'Education Populaire, mouvement créé en même temps que la sécurité sociale, la retraite... un mouvement qui s'interroge sur la culture en milieu rural. L'objectif des différentes réunions n'est pas uniquement l'organisationnel, avec un souci d'efficacité, mais aussi de favoriser les échanges, les débats d'idées qui font partie intégrante du rôle d'un Foyer Rural. Que vous soyez membre ou non de cette association, vous pouvez vous porter volontaire, régulièrement ou même une fois dans l'année, à une occasion particulière, pour de l'installation ou débarrasser après fêtes ou tenir une buvette, ou simplement donner des idées, etc.



BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

29 et 30 juillet : fête du village avec plus de 200 personnes réunies pour écouter et danser avec l'orchestre « La Quincaille Family »

2 septembre : dernière manifestation de la saison avec une sortie en bus à Fraipertuis

13 septembre : reprise des cours de danse

16 septembre : Assemblée Générale et arrivée de **4 nouveaux membres**

Présidente : Isabelle DUSSAUCY

Vice-Président : **Kévin STAROSSE**

Trésorier : Benoît LACERCAT

Trésorière- Adjointe : Valérie STAROSSE

Secrétaire : Aude JARRY

Secrétaire-Adjointe : Camille DUSSAUCY

Et Julien BLOT, **Charles KLEIN, Sophie LORENTZ, Marie-Odile MARGERIN**, Isabelle POUSSET, Laurence REY, Mandy THOUVENIN

22 septembre et 20 octobre : cinéma

15 octobre : randonnée d'automne avec apéritif sur le terrain de foot et repas - Merci à Marie Adam pour ses excellentes pizzas. Céline et Gaëtan Dégremont, carpiniens de cœur, étaient présents en cette belle journée ensoleillée ayant réuni une trentaine de personnes. Le barbecue était assuré par Jean-Michel Pousset.

MANIFESTATIONS A VENIR POUR L'ANNEE :

25 octobre : Atelier cuisine pour tous pour confectionner les gâteaux du goûter servi après le défilé d'Halloween.

A partir du 4/5 novembre : **vente de croissants tous les we, jusqu'au du 9/10 décembre - les bénéfices seront reversés au TELETHON**

15 novembre : Atelier cuisine pour les enfants afin de préparer l'apéritif du repas du Beaujolais

18 novembre : Beaujolais avec Atelier cuisine, **28 novembre** : Atelier cuisine Adultes, **29 novembre** : Atelier cuisine Enfants, **30 novembre** : Atelier cuisine Adultes, **5 décembre** : Atelier cuisine Adultes, **6 décembre** : Atelier cuisine Enfants, **7 décembre** : Atelier cuisine Adultes

Durant ces ateliers, **des gâteaux de Noël seront confectionnés et vendus au profit du TELETHON**

9 décembre : Saint-Nicolas, **15 décembre** : Cinéma « le sens de la fête », **16 décembre** : Marché de Noël à Saint-Wendel, **27 janvier** : cinéma, **17 février** : jeux de société, **3 mars** : cinéma, **24 mars** : loto, **14 avril** : cinéma, **15 avril** : randonnée de printemps, **19 mai** : cinéma, **25 mai** : fête des voisins, **15 juin** : fête de l'été, **14 juillet** : pétanque, **28 et 29 juillet** : fête du village, **1^{er} septembre** : vide greniers

Toutes ces manifestations et dates sont données à titre indicatif et peuvent éventuellement être changées.